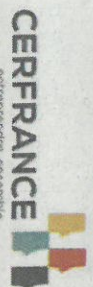


Annonces légales

La vie des sociétés

7194406001 - VS



« AUTO ÉCOLE ATLANTIC »
SARL au capital de 2 500 euros
Siège social :
11, rue Victor-Hugo
85400 LUÇON
RCS La Roche-sur-Yon :
839 797 586

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant procès-verbal en date du 9 janvier 2019, les associés ont décidé le transfert du siège social au 14, quai Est du Port, 85400 LUÇON et la mise à jour des statuts avec effet au 9 janvier 2019.
Le dépôt des actes sera effectué auprès du RCS de La Roche-sur-Yon.

Le Gérant,

7194415301 - VS

TRANSPORTS J.M. DEVINEAU

Société à responsabilité limitée au capital de 82 500 euros
porté à 150 000 euros
Siège social :
16, rue des Artisans
85300 CHALLANS
418 392 540
RCS La Roche-sur-Yon

DE MODIFICATIONS AVIS

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 20 décembre 2018, a décidé d'augmenter le capital social de 67 500 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quatre-vingt-deux mille cinq cents (82 500) euros.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent cinquante mille (150 000) euros.

Pour avis, La Gérance.

7194392601 - VS

SOLUTIONS TOITURES YONNaises

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social :
160, rue Jacques-Yves Cousteau
ZAC Beaupuy
85000 MOUILLETON-LE-CAPTIF
789 258 183
RCS La Roche-sur-Yon

GÉRANCE

Aux termes d'une décision en date du 3 janvier 2019, l'associé unique a nommé en qualité de gérant Mme Marie-Christine JANUÉAU, demeurant La Brechère, 85000 La Roche-sur-Yon pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2019.

La Gérance.

7194419001 - VS

SCI LG

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social :
18, grande Rue de la Trinité à Curzon
44190 CLISSON
RCS Nantes 529 785 131

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant décisions du 1er janvier 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social de Clisson (44190), 18, grande Rue de la Trinité à Curzon (85610), 15, rue du Haut Fadet, à compter du même jour.

Gérant : M. Laurent GUILLOU demeurant au 15, rue du Haut Fadet, 85610 Cugand.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis,

7194424601 - VS

COTE OUEST

SCI au capital social de 1 000 euros
Siège social :
25, chemin de la Gillerie
85340 OLLONNE-SUR-MER
479 086 084
RCS La Roche-sur-Yon

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2018, les associés ont décidé, de transférer le siège social à 89, rue Pégiv, 85100 LES Sables-d'Orne, à compter du 1er décembre 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera portée au RCS de La Roche-sur-Yon.

Le Journal du Pays Yonnais
devenez fan sur facebook



notre adresse : facebook.com/JournalPaysYonnais

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

Centraldesarchés.com
Votre prochain marché est là

7192963901 - AA

Ville de LES HERBIERS

Enquête Publique sur le projet de modification de droit commun n° 1 du plan local d'urbanisme

2ÈME AVIS

Par arrêté n°A.18-89 en date du 18 décembre 2018, la présidente de la Communauté de communes du Pays des Herbiers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification de droit commun n° 1 du plan local d'urbanisme de la ville de Les Herbiers. Ce projet de modification de droit commun porte notamment sur :

- des évolutions des règlements écrit et graphique (aménagement des règles relatives aux extensions et réalisation d'anneaux en zone agricole, réduction des largeurs minimales des voies, préservation des règles d'implantations et de hauteur...);
- la modification ou la création de trois OAP;
- la suppression d'emplacements réservés;
- l'ajout de cartographie relative au caractère inondable des terrains en bordure de la Grande Maine.

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n° 1 du plan local d'urbanisme de la ville de Les Herbiers, du 14 janvier 2019 à 9h 00 au 15 février 2019 à 18h 00, soit pendant 33 jours consécutifs.

M. Jacky RAMBAUD, cadre EDF-GDF à la retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le président du Tribunal administratif de Nantes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, pendant la durée de l'enquête, du 14 janvier 2019 à 9h 00 au 15 février 2019 à 18h 00 :

- les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 18h 00, - à l'exception des autres, samedis, dimanches et des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté de communes du Pays des Herbiers, 6, rue du Journal, 85500 Les Herbiers.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la Communauté de communes du Pays des Herbiers à l'adresse suivante : <http://www.paysdesherbiers.fr/plu/les-herbiers/>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à enquete@publique-plu@cc-paysdesherbiers.fr. Les correspondants indiqueront dans l'objet de leurs messages déposés par courrier électronique, l'identification de droit commun n° 1 du plan local d'urbanisme de Les Herbiers et demanderont un accusé de réception à leurs messages.

Les observations du public seront accessibles sur le site Internet précité de la Communauté de communes dans les meilleurs délais et pendant toute la durée de l'enquête.

Le projet de modification de droit commun n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Les Herbiers est disposé d'évaluation environnementale.

Le commissaire enquêteur sera présent au siège de la Communauté de communes du Pays des Herbiers pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 14 janvier 2019 de 9h 00 à 12h 00;
- samedi 2 février 2019 de 9h 00 à 12h 00;
- vendredi 15 février 2019 de 15h 00 à 18h 00.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet <http://www.paysdesherbiers.fr/plu/les-herbiers/>

A l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n° 1 du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'approuver des modifications au projet en vue de cette approbation.

Les démarches d'informations sur le dossier peuvent être formulées auprès du service « Urbanisme » de la Communauté de communes du Pays des Herbiers.

Véronique BESSE,
Présidente de la Communauté de communes du Pays des Herbiers.

Le Journal
du Pays Yonnais
est sur internet
rejoignez-nous !



Marchés supérieurs à 90.000 €

7194382101 - SF
Commune de Jard-sur-Mer 855520

Peintures, revêtements muraux
salle des Ormeaux

AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

Marché public de travaux

1. Identification de l'organisme acheteur : commune de Jard-sur-Mer, représentée par Mme Mireille GREAU, maire.
2. Type de procédure : procédure adaptée (art. 27 du décret 2016-360).
3. Lieu d'exécution/de livraison : rue des Echolères, 85520 Jard-sur-Mer.
4. Caractéristiques principales : lot unique.
5. Critères d'attribution et mode de calcul : offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement de la consultation, à savoir : prix des prestations (50 %) ; valeur technique des prestations (30 %) ; respect du calendrier (20 %).
6. Remise des offres : avant le mardi 29 janvier 2019 à 17 h 00 (par voie électronique obligatoire), sur <http://www.marches-securses.fr>.
7. Délai de validité des offres, délais d'exécution et durée du marché : voir le règlement de consultation.
8. Obtention du dossier de consultation (DCC) : à télécharger gratuitement sur le site : <http://www.marches-securses.fr>
9. Renseignements complémentaires : par échange électronique via la plateforme sécurisée : sauf pour la visite sur place : ctm@ville-jardsummer.fr.
10. Date d'envoi du présent avis : le 8 janvier 2019.

Détente

LE JOURNAL DU PAYS YONNAIS
JEUDI 17 JANVIER 2019
actu.fr/le-journal-du-pays-yonnais

47

Récré jUniors

7 erreurs

Il existe sept différences entre ces deux illustrations. Découvrez lesquelles.



© Demis_3c - Fotolia
rébus

Trois mots se cachent dans ce jeu de rébus. A toi de les repérer.

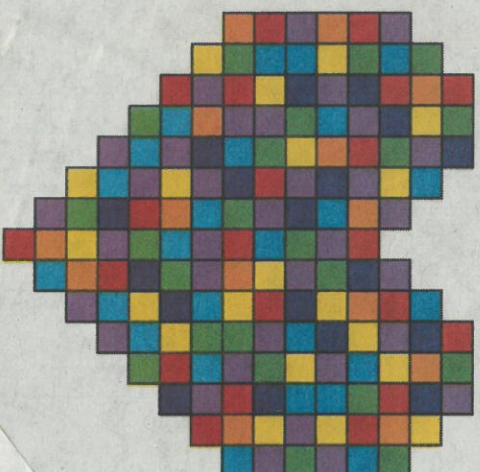
Le thème : Les fleurs



© Demis_3c - Fotolia

arc-en-ciel

Retrouve les sept couleurs de l'arc-en-ciel horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'envers ou à l'endroit, mais toujours dans l'ordre : rouge, orange, jaune, vert, bleu, indigo, violet.



Solutions

ARC-EN-CIEL : ROUGE - ORANGE - JAUNE - VERT - BLEU - INDIGO - VIOLET



ARC-EN-CIEL :